

CULTURE / PATRIMOINE

THÉÂTRES, SALLES DE CONCERT... IL FAUT SAUVER LE SPECTACLE VIVANT !



© Théâtre de Chelles

Si elles créent des contraintes, les restrictions gouvernementales n'empêchent pas les théâtres et les salles de spectacle de rester ouverts au public, dans le respect des gestes barrière. Le Département s'associe à l'appel des acteurs culturels du territoire pour sauver le spectacle vivant.



Créé le: 3/10/2020

- Mis à jour le : 8/10/2020

Les acteurs culturels en difficulté



Répétition au Thalie Théâtre de Moret-sur-Loing
©THALIE THÉÂTRE

La crise sanitaire du Covid-19 a mis un grand nombre d'acteurs de notre territoire à rude épreuve, au premier rang desquels ceux du monde culturel. Depuis plusieurs semaines, les exploitants de théâtre ou de salles de concerts luttent sur plusieurs fronts.

D'un côté, ils sont confrontés à des déprogrammations d'artistes, notamment de têtes d'affiches qui annulent ou reportent leurs tournées. De l'autre, certains équipements doivent faire face à une baisse de la fréquentation et des réservations. La crainte d'une propagation en lieu confiné explique cette désaffection, mais pas uniquement.

Aller au théâtre : « un acte citoyen »

« Il est important de rappeler que la profession a pris des dispositions pour assurer la sécurité sanitaire du public », signale Catherine Genest. Définition d'une « jauge Covid » indépassable (2/3 des places disponibles), application des règles de distanciation physique et des gestes barrière... Chaque exploitant a pris, en responsabilité, des mesures drastiques pour que le spectacle puisse continuer.

Aussi, face au risque d'une aggravation de la situation sur le plan économique, cette exploitante de théâtre privé non subventionné lance un appel solennel au public : « Venez au théâtre, dans les théâtres, dans les cinémas. Sortez et soutenez les artistes. Il faut sauver le spectacle vivant ! C'est aussi un acte citoyen. »

Un appel auquel d'autres acteurs culturels s'associent, à l'image du [Théâtre de Chelles](https://www.theatredechelles.fr/) (<https://www.theatredechelles.fr/>) et de la scène de musiques actuelles « File 7 – Vald'Europe » (*lire interviews ci-dessous*), ainsi que le Département de Seine-et-Marne, dont le plan de relance post-confinement d'un montant de 45 millions d'euros, présenté en juin, inclut un volet culturel.



Beaucoup de gens sont persuadés que les théâtres sont fermés en raison des restrictions gouvernementales. C'est totalement faux, tous les théâtres sont ouverts ! »

Catherine Genest, directrice du Café Thalie-Théâtre, Moret-sur-Loing-et-Orvanne.

Le Département mobilisé

Adopté en juin, le plan de relance post-confinement du Département de Seine-et-Marne, d'un montant de 45 millions d'euros, inclut un volet culturel.

Parmi ces mesures :

- Prolongation des dossiers jusqu'au 15 octobre pour permettre aux structures touchées par les nouvelles mesures de rebondir ;
- Mise en place d'un fonds pour compenser les pertes en billetterie à effet de relance ;
- Renforcement de la programmation culturelle.

La parole aux acteurs culturels locaux

Le Département a recueilli le témoignage du théâtre de Chelles et de la Scène de musiques actuelles File 7 à M

Théâtre de Chelles



Spectacle de "Nos familles", thème de la nouvelle saison du théâtre de Chelles.

©THÉÂTRE DE CHELLES

Le Théâtre de Chelles propose une programmation pluridisciplinaire à dominante théâtrale. Il est équipé d'une Grande salle de 700 places, d'un auditorium de 236 places et d'une Scène des nouveautés. Trois questions à Frédéric Maragnani, directeur du Théâtre de Chelles.

En raison du confinement, combien de temps avez-vous dû rester fermés ?

Frédéric Maragnani, directeur du Théâtre de Chelles : « *Nous avons dû rester fermés entre le 13 mars et le 12 septembre. Depuis la réouverture, la jauge a quasiment été pleine sur toutes les représentations. Ce niveau de fréquentation est reconfortant et montre qu'il y a une attente forte du public pour la culture et le spectacle vivant.* »

Quel est le dispositif de sécurité sanitaire mis en place au théâtre de Chelles ?

« *Nous avons un protocole rigoureux et précis. Notre jauge est de 400 places sur la grande salle de 700 places du théâtre. Entre chaque groupe social présent (famille, groupe d'amis...), nous laissons un siège d'écart pour la distanciation physique et le port du masque est obligatoire.* »

Quel message souhaitez-vous adresser au grand public ?

« *Le plus simple possible : le théâtre est ouvert. Avec le protocole mis en place et les conditions d'accueil, nous sommes en mesure de prendre soin de vous. Alors continuez à exercer votre découverte, votre curiosité et venez nombreux.* »

Propos recueillis par la rédaction de seine-et-marne.fr

Scène de musiques actuelles File 7 (Magny-le-Hongre)

Dédiée à la promotion des musiques actuelles, la scène « File 7 – Val d'Europe » dispose de deux salles de concert : le « Club », un espace convivial qui peut accueillir 120 personnes en configuration debout. Et la « Grande S

alle » de 300 m², qui possède une jauge de 200 personnes (concerts assis) à 600 personnes (concerts debout).
Entretien avec sa directrice et programmatrice, Bénédicte Froidure.



Artiste sur la scène musicale de File 7
©SYLVAIN GUCHEZ

Comment s'est passé l'après-confinement ?

Bénédicte Froidure, directrice et programmatrice de File 7 – Val d'Europe : *« Nos salles ne sont pas seulement des lieux dédiés à la diffusion de la musique, mais aussi des lieux de travail, de répétition et de résidence artistique. De ce fait, l'activité a repris dès la fin du confinement, début juin et cet été, nous avons pu organiser de nombreux concerts, dont certains hors les murs. »*

Comment vous êtes-vous adaptés aux restrictions gouvernementales ?

« Ces dernières semaines, nous avons dû faire face à des reports ou des annulations de concerts mais il est important de rappeler que nous sommes toujours ouverts et que les concerts continuent sous une forme différente, dans le respect des règles de distanciation physique et de sécurité sanitaire. Le durcissement des restrictions nous a contraints à adapter notre dispositif. Nous avons dû fermer le « Club », où se tenaient habituellement nos cafés concerts et avons reporté toute la programmation dans notre grande salle de 600 places, que nous avons reconfigurée en mode cabaret, en laissant un siège sur deux inoccupé. »

L'ambiance a-t-elle changé avec cette nouvelle configuration ?

« On passe de spectacles qui se vivaient debout, dans une ambiance festive à des concerts que l'on regarde as

sis, donc forcément l'intensité ou la convivialité n'est pas la même. Toutefois, il faut souligner que ce qu'on perd en proximité ou en ambiance, on le gagne en qualité d'écoute et d'attention. C'est aussi une expérience forte à vivre quand on aime le spectacle vivant. »

Quel message souhaitez-vous adresser aux passionnés de culture ?

« Assistez aux concerts, venez au théâtre, soutenez le spectacle vivant ! Les musiciens font partie des catégories les plus durement touchées par la crise du Covid-19. Ne pas monter sur scène pendant plusieurs mois a été très difficile à vivre pour eux, tant la création n'a de sens que si elle se partage en public. En tant que programmeurs, nous avons le devoir de les soutenir. »

Propos recueillis par la rédaction de seine-et-marne.fr



Retrouvez toute la programmation de spectacle vivant en Seine-et-Marne sur [l'agenda en ligne de Seine-et-Marne Attractivité](https://tourisme.seine-et-marne-attractivite.fr/agenda) (<https://tourisme.seine-et-marne-attractivite.fr/agenda>).